



De Madame Marie Laure ROUELLE
Maire de Jouars-Pontchartrain

À

Représentants de Parents d'Elèves FCPE

78760 Jouars-Pontchartrain

Jouars-Pontchartrain, 09 juin 2011

Nos Réf : MLR/IL – 44

Mesdames, Messieurs,

Suite à votre courrier du 20 mai dernier relatif aux conditions d'accès des parents dans l'école maternelle lors de la rentrée prochaine, je vous informe, après avoir échangé sur ce sujet avec vous et les enseignants, lors du dernier conseil de l'école, que les parents seront autorisés à accompagner leurs enfants dans les classes pendant les deux premières semaines de septembre.

Cette disposition transitoire est mise en place pour faciliter l'intégration de vos enfants au rythme de l'école après une longue période estivale.

Néanmoins, compte tenu de la situation (plan Vigipirate activé en rouge) il convient de veiller à ne pas demeurer dans l'école au-delà du temps strictement nécessaire, et à signaler à la Directrice ou à un enseignant, toute personne ou paquet suspect présent dans les locaux.

Vous remerciant de votre vigilance sur ce dernier point, et souhaitant une excellente rentrée à vos enfants, je vous prie d'agrée, Mesdames, Messieurs, mes sincères salutations.

**L' ADJOINT
CHARGÉE DES AFFAIRES SCOLAIRES**

ELISABETH EZAVIN

